

CÉRÉALES

Pourquoi le Groupe Carré mise gros sur le volume

Lors de ses réunions d'hiver, l'entreprise de négoce Groupe Carré est revenue sur les raisons qui doivent inciter les agriculteurs français à produire le plus de tonnes de céréales possible à l'hectare.

On peut parfois vouloir produire «mieux» au profit du «plus», mais selon les explications de Jean Deray, responsable du service céréales chez Groupe Carré, ce n'est pas forcément la marche à suivre... tout au moins pour le moment. La première raison pour laquelle l'entreprise de négoce incite ses clients agriculteurs à privilégier le volume se trouve tout simplement dans la configuration actuelle du marché des céréales.

Le poids de la Russie

En 2024, bien que la récolte française de blé tendre se trouve parmi les plus mauvaises «depuis 40 ans» avec un volume produit de 25 millions de tonnes – le Groupe Carré y joint la conséquence du changement climatique –, «la France devra quand même exporter environ 6 millions de tonnes de céréales en Europe et 4 millions de tonnes hors Europe», estime Jean Deray. Problème, d'autres pays producteurs à travers le monde occupent le terrain, à commencer par la Russie. «La Russie reste le métronome du marché mondial en produisant de plus en plus de

céréales d'hiver. Sa particularité est d'être présente sur le marché tout au long de la campagne, ce qui naturellement limite la possibilité pour des pays comme la France. On est obligé d'attendre la deuxième partie de campagne pour faire notre business...» Bien que marquée par le conflit avec la Russie, l'Ukraine – et en particulier son agriculture – est aussi «résiliente», continue à produire des céréales et à voir ses rendements augmenter.

Céréales françaises trop chères

L'autre explication avancée par le Groupe Carré est le défaut de compétitivité de la production française par rapport à ses concurrents. «Par rapport à d'autres origines, le blé français coûte trop cher à produire.» Celui qui le dit, c'est encore Jean Deray. Qui rappelle qu'en Ukraine par exemple, «une tonne de blé coûte à produire entre 150 et 160 dollars...» Aussi, poursuit-il dans sa démonstration, «quand on paie une tonne de blé à 180 dollars, l'agriculteur ukrainien gagne encore de l'argent, ce qui n'est pas le cas pour le céréalier

français.» Du côté des ventes, les marges de manœuvre pour la France sont restreintes. Pour compenser la faiblesse de sa production nationale, le Maroc a besoin d'importer 5 à 5,5 millions de tonnes de blé tendre et sait pouvoir compter sur des origines russe et française... mais c'est sans compter sur le fait que «le blé français est aujourd'hui trop cher par rapport au blé russe», et que le blé français est concurrencé par des origines bulgare et roumaine. L'Algérie ? Client exigeant en termes de qualité qui a pu représenter il y a encore quelques années jusqu'à la moitié des exportations françaises, «ce n'est plus que 20 % des exportations de la France aujourd'hui...», rapporte-t-on chez Carré. En cause ? La hausse considérable des ventes chinoises et une raison plus politique : la fraîcheur des relations entre les présidents algérien et français. En termes de prix, Jean Deray semble en plus ne pas s'attendre à des «miracles» pour les prochaines semaines. «Aujourd'hui (le 22 janvier, ndlr), le prix Matif est à 210 €/t, avec plutôt un équilibre entre offre et demande. Pour espérer une hausse, il faudrait un nouvel élé-



«Si on veut exister, il faut cracher des quintaux, pour écraser les charges», assure Jean Deray, responsable du service «céréales» du Groupe Carré.

ment déclencheur. A court terme, il ne devrait donc pas y avoir de grosse variation.» Toujours selon le responsable du service céréales du Groupe Carré, «s'il y a une hausse, ce ne sera pas tout de suite. Vendre aujourd'hui, ce n'est pas une mauvaise idée si on a besoin de trésorerie. On peut vendre un peu si on est en retard dans la commercialisation...» Quant au prix de 240 €/t d'il y a quelques semaines, «on l'a eu pendant les fêtes de fin d'année, mais ça n'a pas duré...» Pour tirer son épingle du jeu et permettre à la production céréalière de retrouver des couleurs, n'y aurait-il donc pas d'autre choix que de changer son fusil d'épaule ?

Produire pour un marché local

«Si on veut exister, il faut cra-

cher des quintaux, pour écraser les charges», assure Jean Deray. «C'est le surplus de ces quintaux par rapport à une moyenne habituelle qui va permettre d'écraser les coûts et d'être plus compétitif», poursuit-il, insistant sur le rôle des intrants : «Il ne faut pas se limiter en espérant atteindre timidement 70 quintaux, mais investir pour aller chercher des quintaux en plus.» Dans l'assemblée d'agriculteurs réunis ce matin-là à Marconne, on retorque que le prix desdits intrants est «trop cher», ce à quoi le Groupe Carré répond qu'il n'est «que distributeur.» Quoi qu'il en soit, dans le contexte actuel, Jean Deray l'affirme et assume : «Je préfère avoir des volumes plutôt qu'une qualité qui n'est pas rémunérée alors que le marché fourrager est à nos portes...»

Vincent Ferman

Maximilien Carré : «La compétitivité et le rendement sont les deux derniers leviers qu'il nous reste»

À l'image d'autres responsables d'organismes stockeurs de la région Hauts-de-France, le directeur général du Groupe Carré, Maximilien Carré, n'a pas d'autre souhait pour 2025 que celui de voir la prochaine campagne être «meilleure» que celle de 2024, notamment sur le plan agronomique. Selon ses mots, l'année dernière a en effet été «complexe sur les plans climatique, politique et économique». «L'an dernier, rappelait-il courant janvier lors des réunions d'hiver proposées par l'entreprise de négoce, on pensait que les choses étaient bien parties, et on s'est rendu compte que cela n'a pas été le cas...»

Dans un contexte encore marqué par une instabilité politique en France, Maximilien Carré regrette de voir qu'«autour de nous, ça bouge, avec des acteurs mondiaux moins naïfs». Dans un tour d'horizon de l'actualité mondiale, le chef d'entreprise égrène les sujets sources d'inquiétude : «Aux États-Unis, depuis qu'il a été élu, Trump a annoncé la couleur... La guerre en Ukraine ? Cela va faire bientôt trois ans qu'elle a commencé... L'économie de la Chine tourne en ce moment au ralenti, et cela a des conséquences sur le marché du lin et des céréales...»

Son autre vœu, sur un volet plus politique, est «que nous ayons une certaine stabilité et des dirigeants (politiques, ndlr) avec une colonne vertébrale et des convictions, que l'on ait des administrations qui nous aident plutôt que de nous freiner».

Aux agriculteurs, il souhaite «de la compétitivité, des rendements et de la réactivité sur les marchés». Car, selon le patron du Groupe Carré, «la compétitivité et le rendement sont les deux derniers leviers qu'il nous reste».

Pour conclure son propos sur une note plus optimiste, Maximilien Carré a assuré aux participants à ses réunions d'hiver : «L'entreprise avance, tout en cherchant à nous développer encore dans la région avec un service de qualité.»

En ce qui concerne la collecte, «nous continuons à collecter plus, même si nos silos sont moins remplis cette année». Comme une manière de vouloir écraser autant que possible ses charges pour être plus compétitif.

En bref

Nutrition animale : entre 2 et 10 €/t pour gérer les mycotoxines en maïs, selon le Snia

François Cholat, président du Snia (fabricants d'alimentation animale), indique que la gestion par les fabricants d'aliments pour animaux des lots de maïs contenant des mycotoxines coûte «entre 2 €/t et 10 €/t selon les solutions utilisées». La principale d'entre elles est à base d'argile, qui fixe la toxine et qui sera évacuée par le système digestif des animaux. Rappelons que la récolte française 2024 a été particulièrement touchée par les mycotoxines, en raison du retard des travaux de moisson lié aux pluies. La moitié ouest du pays est davantage concernée que l'Est. «Il est possible que les fabricants, selon les régions, relèvent leur consommation d'autres matières premières, comme le blé ou l'orge, afin d'adapter leurs formules», précise François Cholat. La profession confirme que des industriels ont dû refuser des lots présentant des taux trop élevés. Elle constate également que les coproduits (incluant les drèches), issus du broyage des grains de maïs, concentrent davantage les mycotoxines. Toutefois, le Snia se veut rassurant : «La situation est tout à fait gérable, notamment grâce au plan Oqualim. Il faut simplement que les fabricants soient prévenus à l'avance, par leur fournisseur, des teneurs en mycotoxines des lots qu'ils leur livrent», indique le président.